

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>

Retour à l'analyse logique. Marc Wilmet, Classiques Garnier, Collection « Domaines linguistiques » n°16, Série « Grammaires et représentations de la langue », 2020.

C'est un ouvrage posthume de l'éminent linguiste Marc Wilmet, réuni et préfacé par les soins de sa femme Anne-Rosine Delbart qui le considère comme le « testament linguistique de Marc » (p. 8). Il est publié chez *Classiques Garnier*, dans la série « Grammaires et représentations de la langue » de la collection « Domaines linguistiques » dirigée par Franck Neveu. Il s'agit particulièrement de revisiter la notion de phrase comme cadre élémentaire de l'analyse grammaticale.

Ce livre de 204 pages est un manuel à vocation empirique et pédagogique à la fois ; il s'inscrit dans la continuité des travaux de Wilmet. Il comporte cinq chapitres dont les trois premiers portent sur la recherche linguistique : *la phrase* (chapitre 1), *les mots* (chapitre 2) et *les syntagmes* (chapitre 3); les deux suivants concernent des cas problématiques (chapitre 4) et des illustrations par des exemples littéraires (chapitre 5).

Le premier chapitre est consacré à l'exploration de la dimension analytique de la phrase. Cette notion problématique échappe à toute convention, que ce soit au niveau syntaxique, étant « l'idée d'un réseau fini de dépendances », sémantique en montrant le « mirage du « sens complet » que suffit à dissiper le premier déictique ou le premier pronom anaphorique ou cataphorique venus », ou phonétique en incarnant le « mythe d'une intonation stéréotypée « avec montée initiale et descente finale » » (p. 21). D'autant plus qu'aujourd'hui, avec les travaux portant sur le français parlé, la réalité de la *phrase graphique* est mise en doute¹.

Face à ce flottement, Wilmet met au point des définitions assez rigoureuses avec, à chaque fois, des exemples à l'appui. Nous en retenons, par exemple, la définition de la *phrase graphique* : « Une phrase graphique (notée Σ 'sigma' symbolisant une

somme) se constitue de la séquence de mots qui remplit l'intervalle d'une majuscule initiale à un point final. » (p. 22). Sous réserve de la fluctuation de la ponctuation en français, Wilmet opte pour une dichotomie lui permettant de redresser une délimitation plus fine : il distingue *phrase unique* et *phrase multiple* : « la phrase graphique Σ est une phrase unique aussi longtemps qu'elle ne juxtapose ou ne coordonne pas en une phrase multiple (notée π 'pi') un chapelet de phrases composantes $1^\circ P$, $2^\circ P$, $3^\circ P$... dont la somme égale Σ . » (p. 23). L'analyse des exemples permet de distinguer une variété de *phrases multiples* qui emboîtent à l'une de leurs composantes un bloc indifféremment constitué d'une phrase unique, d'une phrase multiple ou de plusieurs phrases, appelée *phrase gigogne* (marquée par le symbole de la gravité, le losange $\diamond$).

Une analyse détaillée d'une batterie d'exemples amène l'auteur à une deuxième binarité : *phrase simple* et *phrase complexe*. Pour Wilmet, l'appellation d'inspiration logique de *proposition* par les grammaires traditionnelles n'est pas toujours pertinente, notamment en ce qui concerne leur énumération en *propositions indépendantes*, *propositions principales* et *propositions subordonnées*. Il montre que les étiquettes de *principale* et de *subordonnée* sont « trompeuses » (p. 24), d'où une autre subdivision : celle de phrase *simple* (« l'ex-« proposition indépendante » ») vs la phrase *complexe* qui insère une ou plusieurs « sous-phrases » (« les ex-« propositions subordonnées » »), à une *phrase matrice* (« l'ex-« proposition principale » »). L'introduction d'une sous phrase dans la matrice (notée par le symbole Δ 'delta') peut se faire soit par enchâssement, soit par incision.

Cela donne suite à une dernière bifurcation faite dans ce chapitre : *énonciation* et *énoncé*. Si l'*énonciation* est « l'enveloppe ou le contenant de la phrase » (p. 27), l'*énoncé* en est « le contenu » (*Ibid*). Ainsi l'énonciation met-elle en œuvre les trois éléments définitoires de toute situation d'énonciation : la *personne*, le *temps* et la *modalité*. Quant à l'*énoncé*, il est une prédication à deux piliers empruntés à la grammaire du Port Royal : le *thème* et le *rhème*. Cela ouvre la voie à une typologie de prédictions.

Face aux différents modèles de prédictions proposés, Wilmet procède à une typologie basée essentiellement sur le rappel de ce qui a été élaboré dans le cadre des principales approches linguistiques : la psychomécanique de Guillaume, le fonctionnalisme de Martinet, le distributionnalisme de Bloomfield et Harris, etc. La première distinction est celle de *prédication première* et *prédication seconde*. Dans la *prédication première*, un découpage est établi entre *prédication ouverte*, celle qui « exhibe ses termes » (p. 32), et *prédication fermée*, c'est-à-dire « opaque et dissimulant ses termes » (*Ibid*). La *prédication seconde* est « greffée sur la prédication première » (p. 35) ; elle comporte le rhème, l'*apposition*, et le thème, l'*apposé*.

Étant bien conscient de la confusion que pourrait apporter la prolifération terminologique, Wilmet conclut ce chapitre en convoyant le lecteur vers la stipulation de la définition de la phrase qu'il a déjà donnée dans *Grammaire critique du français* (1997) : « On appelle phrase (abréviation P) la première séquence quelconque de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé. » (p. 38).

Le second chapitre, *les mots*, se voit enrichi sur près de 17 pages (p. 41-57) d'un examen critique des classes de mots, suivi d'une étude des catégories de la conjugaison, à savoir le *mode*, le *temps* et l'*aspect* qui, selon Wilmet, « achèvent d'assurer l'ancrage énonciatif de l'énoncé » (p. 49). Partant du principe que « l'analyse logique, partant d'une phrase graphique, n'aura ou n'aurait non plus à se préoccuper à l'arrivée que de mots graphiques, repérables aux blancs qui les encadrent, des mots « pour l'œil », ni « pour l'oreille » [...], ni « pour le sens » [...] » (p. 41), Wilmet survole l'histoire des classifications de mots de même nature dans le système linguistique français depuis Platon, passant par le Moyen-Âge, jusqu'aux grammaires contemporaines. Il en retient 8 catégories : 4 espèces de mots variables et 4 de mots invariables. Pour les mots variables, il s'agit du nom (ou substantif), de l'adjectif (« un satellite du nom »), du pronom (« un substitut ou représentant du nom »), et du verbe. Les mots invariables comportent l'adverbe, la préposition, la conjonction (« éventuellement doublée en conjonction « de coordination » et conjonction « de subordination ») et l'interjection. S'y ajoutent des « prétendants épisodiques » : le passé simple (« à cheval sur l'adjectif et le verbe »), l'article (« rentré en grâce après son éviction mais revoué au purgatoire »), le déterminant (« exporté de la grammaire américaine ») et l'introducteur (classe inventée par A. Goosse dans *Bon Usage* 1986).

Toutefois, l'auteur montre que ces catégories ne font pas l'objet d'un consensus chez les grammairiens. Pour combler ces irrégularités, Wilmet se réfère au dispositif d'*incidence* de Guillaume qui fait qu'un *apport* se rapporte à un *support*. Suivant ce critère, il répartit les classes de mots en quatre catégories : le nom, l'adjectif, le verbe, et le connectif. Cette dernière catégorie regroupe des mots de nature hétérogène comme des prépositions et des conjonctions, leur extension étant « bimédiate », (p. 46) ; ce qui n'est pas le cas pour le nom qui est d'une extension immédiate, ni encore de l'adjectif ou du verbe, qui sont, par nature, d'extension « médiate ».

Quant aux catégories respectives de pronom, d'adverbe et d'interjection, elles sont exclues selon le critère appliqué pour être remplacées, comme le mentionne Wilmet, sans en donner plus d'explication : « Au total, nous gardons les quatre classes du nom, de l'adjectif, du verbe, du connectif et, en lieu et place des prétendues classes pronom, adverbe et interjection, nous intronisons des syntagmes nominaux synthétiques (abréviation PRO), des syntagmes prépositionnels synthétiques (abréviation ADV) et des phrases synthétiques (abréviation INTER). » (p. 48).

Pour ce qui est des catégories de la conjugaison, l'auteur les regroupe en trois : le mode, le temps et l'aspect. Les modes sont résumés comme suit : « [...] des six modes qu'alignent les grammaires scolaires : indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif, infinitif, participe, on est fondé à en éliminer deux (le conditionnel et l'impératif) et à réunir l'infinitif et le participe au sein d'un mode impersonnel. » (p. 51).

Chaque forme verbale peut, suivant son emploi, être dotée d'un temps incident, adjacent, décadent, prospectif ou rétrospectif. Les analyses des formes verbales simples ou composées, inspirées de la *chronogénèse* ou « formation dans l'esprit de l'image-temps » (Guillaume, 1929) sont récapitulées dans des tableaux figurant dans les pages 52 -55.

Quant au troisième et dernier type de la conjugaison, l'aspect, il est conçu uniquement dans sa dimension grammaticale, laissant de côté l'aspect lexical. Trois types d'aspects sont répertoriés : s'il est extérieur au procès, l'aspect peut être *global* ou *sécant* ; s'il est intérieur au procès, on parle d'aspect *excursif* ou d'aspect *précursif* ; ajoutons à cela l'aspect *bisexcursif* qui marque le double dépassement du procès.

À la fin de ce deuxième chapitre, Wilmet émet l'hypothèse que *l'incidence* est productrice de fonctions, étant donné qu'elle rejoint « l'ensemble des êtres du monde (le *support*) auxquels un mot (l'*apport*) est applicable » (p. 45). Cette introduction de la dimension lexicale, qui permet d'appréhender en détail et sur un spectre élargi la nature ondoyante et diverse du support virtuel ou prédicatif du matériel linguistique, c'est-à-dire du lexique, s'accompagne d'une remise en question de la nature des classements des unités linguistiques. C'est dans cette perspective que Wilmet suggère quelques ajustements théoriques susceptibles d'apporter des potentialités nouvelles, et, corrélativement, d'en consolider certaines facettes. Pour ce faire, il consacre le troisième chapitre au syntagme (p. 59-80), avec tout ce que ce phénomène manifeste de complexité et de variabilité du sens lexical.

Faisant confusion avec *groupe*, *bloc*, *resserrement*, *constitution*, le *syntagme* est défini comme suit : « On désigne par syntagme une réunion organique de vocables autour d'un mot faisant figure, au choix, de tête, de centre, de foyer, d'axe ou - probablement le plus adéquat - de noyau. » (p. 60). Dans ce sens, trois types de syntagmes sont retenus : *syntagme nominal*, *syntagme adjectival* et *syntagme verbal*. Les syntagmes nominaux sont répartis en quatre classes déjà mentionnées au deuxième chapitre : le nom, l'adjectif, le verbe et le connectif. À ceux-ci se rattachent les syntagmes prépositionnels. Le noyau nominal est primordialement un nom, il peut être d'« extension originellement médiate » (*une fille courageuse*) ou « bimédiate » (*l'un et l'autre*). Pour les déterminants qui déterminent le NN (Noyau Nominal), ils sont répartis en trois catégories : *quantifiants*, *qualifiants* et *quantiquantifiants*. Pour chaque catégorie,

Wilmet donne plusieurs exemples, qu'ils soient simples ou composés, intrinsèques ou extrinsèques, relationnels ou comparatifs synthétiques, ordinaux ou multiplicatifs, etc.

Le syntagme adjectival est composé d'un noyau adjectival et de « compléments de l'adjectif ». Le noyau adjectival permet au syntagme de remplir une fonction d'épithète, de déterminant qualifiant, d'attribut ou d'apposition.

Le syntagme verbal se constitue d'un noyau verbal et d'un ou plusieurs « compléments du verbe ». Ces derniers sont divisés en *compléments nucléaires* et *compléments linéaires*. Les premiers ont leur incidence au noyau verbal ou au groupe verbal que le noyau forme avec un premier complément nucléaire ; ils correspondent à ce qu'on appelle communément complément direct et indirect. Le point d'incidence des seconds déborde du noyau verbal ou du groupe verbal. Ceux-ci comportent les compléments de second ordre ou les compléments circonstanciels qui font l'objet d'une analyse fine.

Afin de rendre compte de toutes les configurations possibles des syntagmes, Wilmet inventorie trois fonctions fondamentales : la fonction prédicative, la fonction déterminative et la fonction complétive. Etant conscient des difficultés et ne s'en lassant jamais de « se débattre avec les analyses de l'une ou l'autre phrase littéraire » (préface, p. 1), M. Wilmet consacre le 4^e chapitre à l'« *étude de cas* », c'est-à-dire l'analyse d'une cinquantaine de phrases de difficulté croissante ou graduée, suivie en guise d'épreuve, d'expérimentation, une fois la méthode mise en place, d'une mosaïque hétérogène de complications.

L'objectif de Wilmet dans ce chapitre est double : il s'agit, d'un côté, d'« ébranler le défaitisme des spécialistes de la grammaire scolaire » (p. 81) et de « s'inscrire en faux contre la casuistique » (*Ibid*), de l'autre. Tout en variant les exemples forgés et les exemples cités des grammairiens ou empruntés à la littérature, il essaie de s'inspirer des méthodes d'analyse grammaticale anciennes et de proposer des descriptions novatrices de la phrase, qu'elle soit simple, complexe ou multiple, des syntagmes et des mots préconisés dans les trois premiers chapitres.

Les étapes de l'analyse sont récapitulées aux pages 82 et 83 en neuf points, allant de la comptabilisation moyennant les phrases graphiques jusqu'à l'analyse des « reliquats ». Si Wilmet appelle ce chapitre « *Etude de cas* », c'est parce qu'il y fait une exploration approfondie et diligente. Ayant bien conscience que « la science grammaticale vit de perplexité autant que de certitudes », plus de nouvelles phrases confrontent l'analyste à de nouveaux défis, plus le recours à la théorie lui offre le moyen de se dépêtrer.

Le 5^e chapitre, *Illustrations littéraires* (p. 141-192), comporte un éventail de textes, ou plutôt d'extraits choisis essentiellement pour deux points : leur qualité esthétique et leur construction grammaticale. Avec de belles illustrations de De Ronsard, avec

des sonnets de Corneille, La légende des siècles de V. Hugo, ce chapitre est destiné à vérifier si « l'analyse linguistique est nécessaire... et suffisante pour mettre en valeur la beauté d'un véritable texte littéraire » (Henry, 1960 : 165), ce qui rejoint le point de vue tesnièreien. Il s'agit d'un examen minutieux de choix grammaticaux où coexistent plusieurs interprétations qui, de surcroît, sont en évolution. C'est l'innovation de l'analyse qui retient toute notre attention ; ce qui se traduit matériellement par des usages typographiques spécifiques, notamment le recours aux abréviations, aux signes conventionnels et aux symboles (cf. p. 84). Une des fonctions fondamentales des symboles et des siglaisons est de signaler ces cas particuliers d'ambiguïté interprétative que Wilmet indique lui-même : « Aux vers 1 et 3, on s'interrogera sur un éventuel rôle grammatical des tirets » (p. 183). Le chapitre n'a pas de conclusion. Il laisse la porte ouverte devant d'autres analyses.

On trouvera à la fin de ce volume une précieuse « mise au point ». Développée sur cinq pages, elle vient étayer les divisions en chapitres avec une palette de détails. Dans une tentative de caractérisation des constructions grammaticales, Wilmet remet en question certains critères traditionnels d'analyse grammaticale et d'identification des liens formant la combinaison des phrases complexes.

Dans une démarche ouverte et intégrative, cette manière de procéder ouvre de nouvelles perspectives devant le renouvellement théorique des travaux en linguistique. Comme il ne nous appartient pas de commenter cet aspect, nous retenons, parmi les axes à développer :

- la relation entre formation grammaticale et contenus sémantiques ;
- les cadres prédicatifs ;
- l'analyse prédicative qui fait que plus on avance, plus les schèmes inférentiels se multiplient et se densifient.

Pour Wilmet : « Une bonne définition doit impérativement remplir deux exigences : *primo*, convenir à tout ce qu'elle prétend définir ; *secundo*, ne convenir à rien d'autre que ce qu'elle prétend définir » (Chapitre 2 : 44). Cette invitation à la rigueur dans la démarche sera bien précieuse dans l'enseignement de la langue et dans la recherche linguistique ; ce qui répond au vœu de Marc Wilmet dans cet ouvrage ultime qui vient boucler une productivité qui a marqué des générations de linguistes.

Note

1. Cf. les travaux du groupe aixois piloté par C. Blanche-Benveniste ou encore ceux du groupe de Fribourg autour de A. Berrondonner et J.-M. Béguelin.